

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2008

- **MARCHE DE VOIRIE** : le Conseil municipal décide de lancer un appel d'offres ouvert pour un marché à bons de commandes pour 2009-2010-2011-2012, il confie la maîtrise d'œuvre à la Direction Départementale de l'Équipement pour une durée de 2 ans puisque celle-ci ne remplira plus ce type de mission auprès des Collectivités locales après 2010
- **FISCALITE LOCALE** : L'art 120 de la loi de Finances rectificative pour 2006, permet l'institution d'un abattement de 10% calculé sur la valeur locative moyenne des habitations de la Commune pour les personnes handicapées ou invalides ou les personnes qui les hébergent . Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instituer cet abattement. Cette délibération entrera en vigueur en 2010 , il aurait fallu délibérer avant le 1^{er} octobre 2008 pour son application en 2009.
- **TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE AN NOR DIGOR POUR 2009** : une hausse des tarifs d'environ 3% arrondi à l'entier inférieur ou supérieur.
- **TARIF DES SALLES AU FOYER RURAL POUR 2008** : 1 460€
- **CONTRAT ENFANCE JEUNESSE** : A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat volet enfance avec la caisse d'allocations familiales permettant ainsi de recevoir une participation sur les différentes actions menées pour la jeunesse.
- **DECISIONS MODIFICATIVES** : des ajustements budgétaires sont nécessaires en fin d'année, le Conseil Municipal a accepté les modifications suivantes à l'unanimité.

Budget commune

<i>Fonctionnement</i>			
CHAP 022	- 3 900	CHAP 65	+ 3 900
<i>Investissement</i>			
CHAP 23	- 2500	CHAP 16	+ 2500

Budget assainissement

<i>Investissement</i>			
DEPENSES			
CHAP 023	- 6 500	CHAP 011	+ 6500
RECETTES			
CHAP	- 6 500	CHAP 23	

- **SUBVENTION CLASSE DE NEIGE** : subvention de 95€ pour 28 élèves soit 2 660€ à l'unanimité

- **SUBVENTION RAID HUMANITAIRE EN 4L AU MAROC** : subvention de 50€ à l'unanimité
- **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DETAUPISATION AVEC LA SOCIETE APA** : montant de 619€65 H.T 1 abstention, 1 voix contre, 13 voix pour
- **DEMANDE DE LA SOCIETE DE CHASSE** : Prêt de la salle « An nor Digor » une fois par an refusé par 1 abstention et 14 voix contre
- **TRANSFERT DE LA COMPETENCE TOURISME A MORLAIX COMMUNAUTE** (personnel gardé et locaux conservés à Plouégat-Guerrand): accepté par 14 voix pour et une abstention
- **PROJET D'ACCOMPAGNEMENT D'HEOL POUR LE LOTISSEMENT DE PONT-PREN** : à l'unanimité une convention sera signée pour un montant de 1 736€, ce montant sera répercuté sur le prix de revient du projet « Quartier 2012 à GUIMAEC »
- **CESSION D'UN DELAISSE A MR ET MME COURAT A KEROUDAUT BRAS** : accord de principe à 1€60 LE M2 à 10 voix pour et 5 contre, les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur
- **LE MAIRE INFORME LE CONSEIL MUNICIPAL QUE LE VOL AU HANGAR COMMUNAL ET LES DEGRADATIONS AU CAMPING S'ELEVENT A PLUS DE 3000€.**